

[FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES ENTREPRISES + DE 50 SALARIÉS]





### **POUR QUI?**

Directeurs des ressources humaines, responsables des ressources humaines, directeurs administratifs et financiers, assistant(e)s ressources humaines, assistant(e)s juridiques, représentants du personnel

### **FINALITÉS**

La formation permet d'identifier les enjeux liés à la BDESE, d'avoir un plan d'action dans le cadre de son élaboration, de la faire fonctionner et la piloter de manière optimale.

# Objectifs pédagogiques

- Identifier les principaux enjeux de la BDESE
- Définir le cadre de l'élaboration de la BDESE
- Construire sa BDESE conformément au cadre légal
- Suivre et faire vivre sa BDESE

## Conditions d'intervention

- Modalités de formation : Présentiel ou Distanciel
- Rythme : continu ou séquentiel
- Effectif mini maxi : inter (entreprise) 3 à 8 / intra (entreprise) 3 à 8

## Prérequis

Sans prérequis

# Équivalences et passerelles

Sans équivalence et passerelle

### **NOS FORMATEURS**

- Formation animée par un consultant bénéficiant d'une expérience conséquente au sein de différents groupes. Nos consultants sont formés aux techniques d'animation et de formation et interviennent dans tous types de structures.
- Pendant 6 mois le stagiaire a la possibilité de contacter le formateur sur la mise en applications des acquis de formation dans son milieu professionnel.





[FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES ENTREPRISES + DE 50 SALARIÉS]

### PROGRAMME DE LA FORMATION

| -  |   |  |
|----|---|--|
| /  | 1 |  |
| V. |   |  |

#### LES FONDEMENTS LIÉS À LA BDESE

2h

#### LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA BDESE

- Un enjeu social
- Un enjeu économique
- Un enjeu juridique
- Un enjeu environnemental

#### LA DÉFINITION DU CADRE AFIN D'ÉLABORER LA BDESE

- Le cadre légal de la BDESE
- Un contenu négociable
- Les modalités de négociation

2

#### **FAIRE FONCTIONNER LA BDESE**

3.5h

#### **PHASE PRÉLIMINAIRE**

- Périmètre
- Acteurs

#### PHASE DE DIAGNOSTIC

- Les modalités d'accès
- Les niveaux de confidentialité
- La protection des données
- Les bons reflexes afin d'assurer la sécurité pour le contenu de la BDESE

#### PHASE D'ÉLABORATION

- Le choix du support
- Les thèmes obligatoires
- Les thèmes facultatifs

#### LE DÉPLOIEMENT DE LA BDESE

Détermination d'un calendrier – étape par étape





[FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES ENTREPRISES + DE 50 SALARIÉS]

### PROGRAMME DE LA FORMATION

3

#### FAIRE VIVRE ET PILOTER LA BDESE

1.5h

#### LA BDESE ET LE CSE

- Les liens avec le CSE
- Les trois grandes consultations annuelles

#### L'ACTUALISATION DE LA BDESE

Les mises à jour de la BDESE et ses modalités

#### LA BDESE, UN OUTIL RH

- Utilisation de la BDESE comme outil de communication social
- Echange: engagements et plan d'action





[FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES ENTREPRISES + DE 50 SALARIÉS]

## Modalités pédagogiques

- Exposé théorique et pratique par le formateur
- Échanges et analyses des expériences vécues par les participants avec les pistes de solutions
- Mises en situation pour une parfaite intégration de nos méthodes

# Outils pédagogiques et techniques

- Locaux respectant les critères d'Etablissements recevant du Public (ERP) en terme de taille, disposition et équipement de la salle
- Paper board, vidéoprojecteur, prise de branchement pour matériel informatique (PC, enceintes, ...)
- Remise d'un support pédagogique à la fin du stage
- Assistance technique

## Nature de la validation

La formation dispensée sera récompensée par la remise d'un certificat de réalisation (nature, dates, durée, objectifs de la formation suivie)

## Modalités du suivi de formation

- Auto-évaluation proposée en fin de formation pour mesurer le niveau de connaissances, la satisfaction et l'utilité perçue de la formation. Dans ce cadre, le participant donne son appréciation sur :
- Le contenu (respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus, ...)
- L'animation (expertise du consultant sur le sujet, relations avec le groupe...)
- La pédagogie (équilibre entre les apports théoriques et pratiques...)
- La logistique (état des salles, qualité des supports pédagogiques...)
- La mise en œuvre envisagée (plan d'actions...)

### **RÉFÉRENTS**

- Responsable Formation: Dominique VALADON dvaladon@artus-rh.com Tél: 06 69 15 99 70
- Référent administratif, handicap et technique : Coralie MOYER cmoyer@artus-rh.com

Tél: 06 69 04 38 82

▶ Référent pédagogique : Nathalie MAUJOIN - nmaujoin@artus-rh.com - Tél : 07 61 99 43 10

### **ACCESSIBILITÉ**

Processus précis et concret : identification d'un potentiel handicap – détermination de la typologie du handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel) – mise en place des compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire. L'ensemble des étapes est réalisé par le chef de projet avec l'assistance de la référente pédagogique handicap:

Coralie MOYER – cmoyer@artus-rh.com – Tél: 06 69 04 38 82

- Respect de la règlementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.
- Vous trouverez via le QR code toutes les conditions d'accès d'Artus RH





Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référence document: D-E-Programme AEP-V1 | Date de création: 31/08/2021

